



## Dans les coulisses du dossier de l'ex-centre de Justice à Reconvilier

**Karim Saïd**  
PS, Bienne  
Président de  
la Députation



### AU CŒUR DE LA DÉPUTATION

En automne 2023, la Députation a remporté une victoire significative avec l'approbation, par le **Grand Conseil**, du crédit d'étude pour le centre Justice et Police à Reconvilier. J'ai choisi de partager avec vous les étapes qui ont finalement conduit à la répartition de la Justice et de la Police entre Tavannes et Loveresse.

A la demande du **Grand Conseil**, le **Conseil** exécutif a présenté, l'été dernier, deux variantes de priorisation des projets d'investissement. Selon l'une de ces variantes, le centre de Justice de Reconvilier devait être reporté de 10 ans – bien plus que pour les autres projets reportés – ou purement et simplement abandonné. La Députation craignait qu'un tel report ne conduise à un abandon définitif du projet et que l'installation provisoire de la Justice à Bienne ne devienne permanente.

Deux séances extraordinaires de la Députation ont été organisées pour aborder cette question. Une première ébauche de déclaration de planifica-

tion en trois points a rapidement émergé, comprenant les demandes suivantes: le retour de la Justice dans le **Jura bernois** dans les plus brefs délais, l'abandon du report de 10 ans et, dans l'hypothèse où ce report ou un abandon serait confirmé, la répartition de la justice entre Tavannes et Loveresse. Vu les enjeux, de longues discussions ont été nécessaires et ont permis de faire émerger des réflexions approfondies et des propositions pertinentes.

En préparation de la séance ordinaire de la Députation, j'ai décidé d'établir un cadre strict pour pouvoir déposer des déclarations de planification dès le lendemain. Dans la version finale, la majorité de la Députation a choisi de ne pas retenir le premier point de la proposition initiale, de demander un report de cinq ans pour le centre de Justice et de confirmer le troisième point.

Au cours des jours suivants, les groupes parlementaires se sont réunis pour préparer la session. Tous les

membres de la Députation y ont accompli un remarquable travail pour défendre notre position. Pour ma part, j'ai particulièrement apprécié le soutien naturel de mes collègues de parti alémaniques. Cependant, après divers retours, il est apparu que gagner sur le renoncement au report de 10 ans sera difficile, ce qui n'était pas une surprise. En revanche, des signaux encourageants semblaient se dessiner autour du plan B.

Lors du débat, en prenant la parole au nom de la Députation, j'ai notamment insisté sur l'importance de ce centre et sur le fait que confirmer un report de 10 ans irait à l'encontre de la décision prise par le **Grand Conseil** l'année précédente. Cela n'a pas suffi, malgré le soutien de la gauche et des membres de la Députation. En revanche, notre plan B a été adopté massivement.

Ainsi, ce projet qui nous tenait tant à cœur a été abandonné. La Justice sera répartie différemment de ce que la Députation espérait. Cette issue a été particulièrement difficile pour certains collègues, qui se sont fortement investis en faveur de ce centre. Pour ma part, bien que déçu, je préfère retenir l'essentiel: le retour de la Justice dans le **Jura bernois** et le fait que la capacité de compromis de la Députation a été saluée, y compris par les plus farouches opposants au projet Avenir **Berne** romande!

Chaque mercredi, *Le Journal du Jura* ouvre ses colonnes aux membres de la Députation francophone au **Grand Conseil**. A tour de rôle, chaque élue et élu est libre de traiter le sujet de son choix relatif à son engagement au niveau **canton**al. Ce contenu ne reflète pas forcément l'avis de la rédaction.